

Comité Régional de l'Emploi de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
Commission Emploi – Economie – Groupe de travail PRITH

Réunion du 13 juin 2018

Relevé de décisions

Participants

Mme Martine BOUCHER	DIRECCTE
Mme Delphine BRILLAND	DIRECCTE
M. Vincent FROMAGER	Pôle Emploi
M. Guillaume GRAVIER	CESER
M. Abdelkader OUADAH	Région
Mme Nathalie PONTHEUX	Département 76
Mme Christèle REBILLON	Carif-Oref de Normandie

Ordre du jour

1. Retour sur le Copil PRITH du 30 mai 2018
2. Présentation des orientations et des travaux en cours
3. Présentation du plan d'actions et de ses modalités de mise en œuvre opérationnelle

1. Le PRITH a été présenté au Crefop le 27/10/2017. Il est toujours en cours de signature avec 23 signataires concernés (Etat, collectivités territoriales, Agefiph, etc.).

2. L'idée du groupe de travail est de voir sur quel axe/fiche action le groupe souhaite s'investir.

Le PRITH s'articule autour de 5 axes avec différentes actions déclinées.

- Axe 4 : des groupes de travail seront organisés en commun avec l'axe de santé au travail (CROCT Comité régional d'orientation des conditions de travail). (axe 4)
- Axe 1 : Mme Ponthieux propose de convier l'Association le Pré de la bataille afin de partager leur expérience. Ils pourraient faire remonter certains freins et leviers.
- Axe 5 : un futur site internet est en construction, actuellement en maîtrise d'ouvrage, en direction des travailleurs handicapés. L'actuel site « Bien au travail, bien dans ma vie » ne doit pas disparaître pour le moment, car il est très bien conçu et servira de base au prochain site.
- Axes 1 et 2 : La Région y est sensible. Une action de sensibilisation des employeurs pourrait être montée avec le FAFIH dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, les employeurs connaissant de grosses difficultés de recrutement.

A noter le bilan PRITH mené par l'Afpa au niveau national, visant à repérer les bonnes pratiques : il devrait sortir au second semestre 2018. Il devrait également permettre un référencement des référents dans les organismes de formation, missions locales, Pôle emploi, CFA.

La décision de travailler sur un axe en particulier pourra être prise ultérieurement.

3. Réflexions sur le lancement médiatique du PRITH en octobre, avec l'organisation d'un événement pour valoriser sa signature.

- Faire témoigner des adultes en situation de handicap, en particulier un travailleur handicapé qui a travaillé en ESAT et qui travaille maintenant en milieu ordinaire. Exemples de parcours, de trajectoires réussies.
- Valoriser les actions innovantes de l'association Handisup sur l'accès aux études supérieures : projet Simon sur les adultes en situation d'autisme.
- Le forum qui réunit les personnes en situation de handicap et le monde de l'entreprise : stages, jobs d'été, filières.
- Valoriser les employeurs qui jouent le jeu et associer un double témoignage personne embauchée/employeur. Témoigner sur l'accompagnement des employeurs pour prendre des personnes en situation de handicap.
- Proposer une campagne de communication sur le handicap invisible cf la campagne de communication sur l'illettrisme : photo d'un employeur/d'un travailleur handicapé avec témoignages sans que l'on sache lequel est l'employeur, lequel est l'employé.
- Pôle Emploi va associer son service communication au projet
- Proposer une visite d'entreprise, se mettre en lien avec le FAFIH et faire livrer un repas par une entreprise adaptée (le clos des lilas).
- Mobiliser un support vidéo avec des témoignages.

Un bref retour de cette réunion sera fait à la commission du 4 juillet à Caen.